

Communiqué de presse

(p.1/2)

22 juillet 2009

N° 22 – 2009

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Beat Werder +33 (0)1 46 98 71 39

Chief Communications Officer

Marco Circelli +44 (0) 207 553 8106

Head of Group Corporate Finance & Financial Communications

SCOR acquiert XL Re Life America aux Etats-Unis

Le 18 juillet 2009, SCOR Global Life US (SGL US), filiale à 100 % du groupe SCOR, est parvenue à un accord définitif en vue d'acquérir XL Re Life America Inc. (XLRLA), filiale de XL Capital Ltd. Cette transaction, qui représente au total EUR 31,7 millions, sera réalisée en *cash* et est autofinancée. Cette acquisition permettra à SGL US de renforcer son positionnement sur le marché américain de la réassurance Vie.

Cette opération, qui devrait être achevée le 30 septembre 2009, est soumise à l'approbation des autorités de réglementation et aux conditions habituelles de conclusion de contrats.

En 2008, XLRLA a engendré EUR 22,1 millions de chiffre d'affaires issu d'affaires traditionnelles Vie, qui comprennent une prime de risque (*yearly renewable terms*) ainsi qu'une prime nivélée (*coinsurance*).

Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, a déclaré : « Cette acquisition compte parmi les opérations qualifiées de secondaires lors de l'Investors' Day de SCOR qui s'est tenu le 8 juillet 2009. Elle prouve que SCOR est capable de saisir les opportunités présentes actuellement sur le marché. Les affaires de XLRLA correspondent étroitement à la stratégie Vie de SCOR, centrée sur la couverture traditionnelle des risques biométriques non-correlée aux risques économiques ».

Gilles Meyer, CEO de SCOR Global Life, a quant à lui déclaré : « Cette acquisition permettra à SCOR Global Life d'étendre son offre en mortalité et de renforcer son positionnement aux Etats-Unis".

Scor Global Life comme XLRLA sont connus aux Etats-Unis pour la qualité de la collaboration de long terme qu'elles établissent avec leurs clients. SCOR Global Life a l'intention d'intégrer les collaborateurs de XLRLA. Scor Global Life Us renforcera ainsi l'expertise nécessaire pour servir au mieux ses clients nord américains.

*

* * *

Communiqué de presse

22 juillet 2009

N° 22 – 2009

(p.2/2)

Enoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des évènements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences significatives entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 5 mars 2009 sous le numéro D.09-0099 (le "Document de Référence"), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.